

Code de civilité

La civilité est une obligation et non une option. C'est l'affaire de tous!

Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue reconnaît l'importance des comportements de civilité pour protéger et promouvoir la santé psychologique au travail. Le Cégep considère que les comportements d'incivilité ne doivent pas être tolérés puisqu'ils sont des signes avant-coureurs de problèmes plus graves comme la violence et le harcèlement psychologique.

Objectif principal

Faire connaître les normes minimales de considération mutuelle qui prévalent dans notre milieu de travail tout en balisant les comportements et les attitudes à adopter au travail. Cinq valeurs de base doivent guider les actions dans notre institution :



Définition

La civilité est un cadre de référence que le Cégep se donne et qui vise le bien-être de tous. Chaque membre du personnel et chaque étudiant a l'obligation de civilité, soit celle de respecter les valeurs de base et de participer au maintien d'un climat de travail et d'apprentissage harmonieux.

En toute cohérence avec les valeurs énoncées dans notre projet éducatif, la civilité est ici définie comme l'ensemble des petits gestes à poser pour mieux vivre ensemble.

Attentes mutuelles en lien avec le civisme

- Utiliser un langage courtois et professionnel;
- Collaborer adéquatement avec autrui;
- Traiter les autres avec égard, en faisant preuve d'attention et d'écoute;
- Faire respecter, chacun dans son milieu de travail et d'étude, la tolérance zéro envers les actes et les attitudes qui ne cadrent pas avec le code de civilité;
- Être coresponsable du développement d'une culture de civilité dans notre milieu;
- Enseigner et promouvoir les valeurs énoncées ci-dessus;
- S'excuser si nous avons eu un manquement.

Mesures correctives

L'accent est mis volontairement sur l'autogouvernance. Le personnel et les étudiants sont invités à se prévaloir de la démarche informelle de la [Politique de prévention et de gestion du harcèlement et de la violence](#)¹ (article 7.1) pour régler les situations liées à ce code de conduite.

1 Le présent code sera intégré à la Politique lors de sa révision.